



Préfecture de la Région Bourgogne

Direction Régionale  
des Affaires Sanitaires et Sociales

# Campagne de vaccination GRIPPE A H1N1

## Appel au volontariat

L'organisation de la campagne de vaccination nécessite durant quatre mois, 6 jours par semaine, la mobilisation de nombreux professionnels de santé au sein d'unités de vaccination fixes et d'équipes mobiles de vaccination.

C'est la raison pour laquelle il vous est proposé de participer à ce dispositif. Basée sur le volontariat, votre participation implique l'engagement d'une disponibilité minimale fixée à une vacation hebdomadaire de 4 heures pendant un mois. Afin de bénéficier d'une couverture juridique et d'une rémunération (montant non déterminé à ce jour), vous ferez l'objet d'une réquisition préfectorale.

L'affectation se fera sur un des sites départementaux et déterminée par l'autorité sanitaire compétente (la DDASS).

L'organisation de ces sites est la suivante :

- questionnaire médical et traitement de ces questionnaires
- consultation médicale et prise en charge des effets secondaires
- préparation des injections
- vaccinations par un personnel soignant sous la responsabilité d'un professionnel de santé
- supervision médicale

Vous êtes :

- Infirmiers (ères)
- Médecins
- Etudiant(e)s en médecine de DCEM3 et plus
- Elèves infirmiers (ères) en 3<sup>ème</sup> année

Si vous êtes intéressés veuillez remplir la fiche d'inscription et la retourner aux coordonnées indiquées.